



procès verbal ultérieur à l'infraction

Par **aladin**, le **13/05/2009** à **22:48**

Je ne possède plus le permis de conduire, les gendarmes me croisent au volant d'un quad. Il me demande si j'ai repassé mon permis, réponse négative de ma part. Les gendarmes partent (cadeau). Le lendemain je suis à l'arrêt et à 10 mètres du même quad dans une station service et garage automobile. Le gendarme arrive me dit que je le prend pour un con. Il me convoque au poste verbalement. Me demandant d'apporter les papiers du véhicule. Peut-il me sanctionner pour les infractions qu'il n'a pas notifiées les jours précédents? Il ne m'a de plus pas surpris roulant avec ce véhicule.

Par **razor2**, le **13/05/2009** à **22:51**

bonsoir, j'ai rien compris à votre histoire.. De plus, des éléments de politesse basique, seraient les bienvenues. Nous ne sommes pas des machines...